



Paul Vergès, l'infatigable défenseur de la dignité réunionnaise

Par [Salim Lamrani](#)

Mondialisation.ca, 16 novembre 2016

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#),
[L'Europe](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Le fondateur du Parti communiste réunionnais, décédé le 12 novembre 2016, a toujours défendu la cause des déshérités.

Paul Vergès, monument politique de l'histoire de La Réunion, a quitté ce monde à 91 ans, après une longue vie de lutte en faveur des droits des Réunionnaises et des Réunionnais à une existence digne. José Martí, héros national cubain, disait la chose suivante : « La mort n'est pas réelle quand l'on a bien accompli l'œuvre de sa vie ». Ce précepte s'applique à celui qui aura défendu, jusqu'à son dernier souffle, sur son lit d'hôpital, la cause des petites gens et des opprimés.

Un engagement précoce

Paul Vergès est né en 1925 en Thaïlande d'un père réunionnais, Raymond Vergès – fondateur du quotidien *Témoignages*, maire et député – et d'une mère vietnamienne, Pham Thi Khan, institutrice. Dès sa plus tendre jeunesse, en 1942, il s'engage dans le combat contre la barbarie nazie au sein de Forces françaises libres du Général De Gaulle[1]. Il est alors âgé d'à peine 17 ans. En 1944, il est parachuté à la tête d'une troupe de résistants près de Royan, avec le grade de lieutenant, et prend une part active dans la lutte pour la Libération. Sa promotion en paye le prix fort puisque 25% des engagés y laissent la vie. Cette expérience marquante confèrera à Paul Vergès un sentiment de grande confiance[2].

Homme d'engagements et de combats, sensible aux injustices qui gangrènent le monde, Paul Vergès suit les traces son père et milite à ses côtés au sein du Comité républicain d'action démocratique et sociale, large coalition fédérant les volontés progressistes issues de diverses catégories sociales, fondée en 1945 par Raymond Vergès et Léon de Lépervanche. Suivant l'exemple de ses aînés, il exige la fin du statut colonial de l'île de La Réunion et de sa transformation en département français avec l'application des lois de la République, de ses droits et de ses devoirs à l'ensemble du peuple réunionnais[3].

Paul Vergès rejoint naturellement le Parti communiste français, l'une des principales forces politiques en raison de son engagement déterminé contre l'occupation nazie et de sa défense résolue du progrès social et de la fraternité entre les peuples. Le jeune Vergès s'identifie à ces combats et devient secrétaire permanent de la section coloniale du PCF[4].

En 1954, conscient que le combat qu'il doit mener est celui de la dignité des Réunionnais, il rentre dans l'île et s'engage dans la bataille politique en devenant directeur du quotidien *Témoignages*. Ses dénonciations constantes des injustices subies par le peuple réunionnais

et son combat permanent pour la justice sociale contribuent à sa popularité. En 1955, il est élu conseiller général de La Réunion. Un an plus tard, en 1956, il devient même député de l'Assemblée nationale[5].

Fondateur du Parti communiste réunionnais

Visionnaire et lucide, Paul Vergès a conscience que la lutte pour l'égalité doit passer par la création d'une structure politique capable de fédérer les forces populaires pour mener à bien ce combat. Il décide alors de fonder le Parti communiste réunionnais en 1959 – dont il sera secrétaire général jusqu'en 1993 – qui deviendrait la principale force politique de l'île durant près d'un demi-siècle. Il lance alors l'appel pour l'autonomie de La Réunion, exigeant le droit de son peuple à décider de son propre destin : « Nous voulons à tout prix que l'aspiration à la dignité, à la responsabilité de la direction de notre pays se concilie avec notre volonté de rester dans la République française[6] ». Il dénonce à multiples reprises les fraudes électorales organisées avec le soutien des autorités préfectorales et de Paris pour empêcher le PCR, qui a les faveurs d'une majorité de citoyens, de remporter les scrutins[7].

Poursuivi par l'Etat français qui l'accuse de porter « atteinte à l'intégrité du territoire », Paul Vergès subit de plein fouet la répression politique et se voit contraint à entrer en clandestinité le 17 mars 1964. En effet, en l'espace de trois ans, il est poursuivi à 43 reprises pour délit de presse, pour avoir reproduit notamment des articles du *Monde* et de *L'Humanité* sur la guerre d'Algérie. Sa cavale, qui durera jusqu'au 28 juillet 1966, le rend extrêmement populaire. Cet acte de résistance à l'oppression est soutenu par l'ensemble de la population réunionnaise et le leader du PCR bénéficie du soutien de tous les milieux. Il multiplie les meetings au nez et à la barbe des autorités qui se révèlent incapables de l'appréhender sur un territoire d'à peine 2 500 kilomètres carrés. Il participe même à toutes les réunions du Comité central du PCR. Paul Vergès devient le symbole de l'insoumission et contribue au prestige de son parti. Après plus de deux années de clandestinité, il décide lui-même de se rendre aux autorités. Paul Vergès raconte avec délectation sa visite surprise chez le procureur de la République le 28 juillet 1966 :

« Il me dit : 'Mais Monsieur Vergès, qu'est-ce que vous faites là' ? Je lui réponds : 'Vous me cherchez depuis 28 mois, vous ne m'avez pas trouvé, [donc] je viens vous voir'. Il téléphone au commissariat central en disant 'Envoyez-moi immédiatement un fourgon'. Il demande également au commissaire de venir. On entend alors le chef de la police répondre : 'Monsieur le Procureur, je ne peux pas venir parce que nous avons tendu une souricière et nous allons arrêter Monsieur Vergès'. Le procureur rétorque : 'Monsieur Vergès ? Mais il est dans mon bureau[8] ! ».

Transféré à Paris, la Cour de Sûreté de l'Etat décide finalement de prononcer une ordonnance de non-lieu à son encontre. Paul Vergès se souviendra de cette période avec nostalgie : « Cela a été une expérience extraordinaire parce que ça m'a permis de connaître La Réunion profonde et de voir ce qu'était la solidarité des camarades[9]. Je n'ai jamais autant senti la solidarité des Réunionnais[10] ».

Pour La Réunion et pour la justice

De retour dans l'île, Paul Vergès reprend son combat politique. La répression contre les communistes est implacable. Le PCR est interdit de radio et de télévision jusqu'à l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981. Cela ne l'empêche nullement de remporter

d'importantes victoires électorales. Il conquiert la mairie de la ville du Port en 1971, qu'il conservera jusqu'en 1989. Paul Vergès en transformera l'architecture urbaine et fera d'un territoire composé de galets et d'espaces secs en une ville verte avec la plantation de plus d'un demi-million d'arbres[11].

Pleinement impliqué au niveau local, Paul Vergès n'en délaisse pas moins les grandes causes mondiales. En pleine crise entre l'Union soviétique et la Chine, il lance un appel aux deux grandes puissances les conjurant de mettre leurs différends de côté en leur rappelant que la grande priorité est la lutte du peuple vietnamien contre l'impérialisme étasunien. De la même manière, une fois élu en 1979 au Parlement européen, Paul Vergès prend la tête d'une délégation de députés et se rend en Afrique du Sud étranglée par le régime de l'Apartheid. Outré par les injustices observées, le groupe parlementaire rédige un rapport à son retour dénonçant les exactions commises contre la majorité des Sud-Africains victimes du système ségrégationniste. Suite à ce compte-rendu, l'Union européenne décide de restreindre ses relations diplomatiques avec le régime de Pretoria[12]. Par son action, Paul Vergès donne une projection internationale au PCR et rencontre les grands de ce monde tels que Fidel Castro, Ho Chi Minh ou Mao Tsé-Toung[13].

Avec l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, la revendication d'autonomie laisse place à l'exigence d'égalité sociale. En 1987, Paul Vergès et Elie Hoarau, maire de Saint-Pierre, démissionnent tous deux de leur mandat de députés, en signe de protestation contre la loi du 31 décembre 1986 instituant la parité sociale pour les Réunionnais et non l'égalité pleine et entière. Ce geste politique fort renforce la popularité du leader du PCR, qui n'a pas hésité, en compagnie de son camarade de luttes, à renoncer au confort et aux avantages d'un mandat électoral pour défendre le principe d'égalité pour son peuple[14].

En 1996, Paul Vergès est élu sénateur et s'engage contre le réchauffement climatique. Il est ainsi l'un des premiers leaders politiques dans le monde à mettre en garde contre les effets dévastateurs de l'action de l'homme sur l'environnement. En 2001, il est l'auteur d'une loi, unanimement adoptée par le Parlement français, décrétant comme prioritaire la lutte contre le réchauffement et instaurant la création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique, dont il obtient la présidence[15]. Vingt ans après, ses idées triomphent enfin avec l'adoption de l'accord mondial sur le climat de Paris lors de la COP 21 en décembre 2015 et entré en vigueur le 4 novembre 2016[16].

Par ailleurs, Paul Vergès préside le Conseil Régional de La Réunion de 1998 à 2010 et ses réalisations sont importantes. En 2000, il fonde l'Agence régionale de l'énergie de La Réunion dont l'objectif est d'arriver à une autonomie énergétique renouvelable pour l'île en 2025, devenant ainsi le premier homme politique français à lancer un plan similaire sur son territoire.

Par ailleurs, afin de désengorger la route de l'Ouest saturée par le trafic routier et les interminables embouteillages, Paul Vergès construit la route des Tamarins, prouesse technique, qui permet de relier rapidement le Nord et le Sud de l'île. Attaché à la protection de l'environnement, il fait planter 500 000 arbres le long des de la route des Tamarins. Au total, il aura fait planter plus d'un million d'arbres, chose inédite à La Réunion[17].

De la même manière, sous sa présidence, la Région Réunion a financé l'installation de 100 000 chauffe-eaux solaires. En 2010, à la fin de son mandat, il y avait davantage de chauffe-eau solaires sur les toits de La Réunion qu'en France métropolitaine[18].

Dans la lignée de ces mesures, Paul Vergès avait élaboré le projet du tram-train électrique autour de l'île et en avait obtenu le financement global. L'objectif était de réduire la pollution à La Réunion, engendrée à 58% par le trafic routier, de fluidifier la circulation routière et de proposer une alternative au tout-automobile. Ce projet a été enterré en 2010 lors du changement de majorité politique au Conseil régional[19].

Paul Vergès s'est également engagé pleinement dans la défense de la diversité culturelle et du vivre-ensemble avec le projet de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise (MCUR) dont l'idée a été saluée par d'éminentes personnalités du monde entier. Cette initiative n'a pas pu se matérialiser suite à la défaite électorale de 2010[20].

Des combats à poursuivre

Par son action politique en faveur des mêmes droits pour tous, Paul Vergès laisse en héritage des combats à poursuivre et des causes à défendre. La lutte contre la pauvreté, le chômage et les inégalités reste une priorité. Aujourd'hui, seulement 40% des Réunionnais disposent d'un emploi. En guise de comparaison, le taux est de 65% en France. Le PIB par habitant est d'à peine 20 000 euros contre plus de 32 000 euros en France. L'Indice de développement humain qui se calcule selon les trois critères « santé, éducation et revenu » montre que La Réunion est en retard de près de 20 ans sur la France. La pauvreté frappe près de 42% des Réunionnais. Plus de 30% des habitants de l'île, soit plus de 160 000 personnes, survivent grâce aux minimas sociaux. La jeunesse, qui constitue l'avenir de La Réunion, n'est pas épargnée par cette tragédie sociale puisque 50% des jeunes quittent le système scolaire sans diplôme et 70% des jeunes qui ont quitté le système scolaire sont frappés par le chômage et l'exclusion. Comme l'a souligné Maximilien Robespierre de son temps, les richesses ne manquent pas à La Réunion, elles sont seulement réparties de manière inéquitable. Ainsi, 20% des classes les plus aisées accaparent près de la moitié des richesses de l'île. Parmi les dix communes françaises les plus inégalitaires en termes de revenus, neuf d'entre elles sont réunionnaises. De la même manière, parmi les six villes les plus pauvres de France, quatre sont réunionnaises[21].

La vie chère est une réalité à La Réunion, qui est tributaire à plus de 70% des échanges avec l'Union européenne. Pour cette raison, l'Etat a instauré une sur-rémunération de 53% pour les fonctionnaires de l'île. Au nom du principe d'égalité, qui est au cœur de la devise républicaine française, cet ajustement financier doit s'appliquer à tous les salaires et à toutes les prestations sociales, en un mot à toutes les Réunionnaises et à tous les Réunionnais[22].

L'île est également frappée par l'illettrisme. En effet, 116 000 personnes, soit 23% des habitants ayant entre 16 et 65 ans, sur une population totale de 840 000, sont affectées par ce fléau. Savoir lire, écrire et compter est un droit inaliénable de tout être humain et indispensable à la pleine dignité de la personne. Voilà un autre combat que lègue Paul Vergès[23].

Enfin, la lutte contre le réchauffement climatique reste une priorité majeure et elle incombe d'abord aux grandes puissances responsables de la destruction de la planète. La protection de l'environnement est une nécessité impérieuse car il en va du sort de l'humanité toute entière. Il est du devoir de chaque citoyen de sensibiliser l'opinion publique sur les dangers d'aujourd'hui.

Paul Vergès, guide moral du peuple réunionnais, défenseur de l'identité et de la culture

réunionnaises, a marqué à jamais l'histoire de l'île par son engagement, ses réalisations et ses alertes sur les évolutions climatiques et démographiques de la planète. Militant de convictions, à la fois visionnaire et homme de son temps, il a été fidèle à ses principes de liberté, d'égalité, de fraternité, d'émancipation et de justice sociale. « A la fin, quand vous faites le bilan, si vous pouvez dire 'J'ai été fidèle à un certain nombre de principes et je n'ai cédé devant rien', alors on peut dire qu'on a bien rempli sa vie », notait-il. Paul Vergès a choisi de lier son destin au peuple de son île et on se trompe rarement quand on défend la cause des déshérités.

Salim Lamrani

Université de La Réunion

[1] Brigitte Croisier, *Paul Vergès, d'une île au monde*, Paris : Editions L'Harmattan, 1993, p. 175.

[2] Jean-Marc Collienne, « Entretien avec Paul Vergès. 'C'est mon histoire' », *Réunion Première*, août 2013.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*

[6] Paul Vergès, « Elections européennes », 1979. <https://www.youtube.com/watch?v=sm2jvpoErkM> (site consulté le 12 novembre 2016).

[7] Christophe Debusne & Bernard Gouley, *Le Grand Echiquier - Paul et Jacques Vergès : Portraits croisés*, RFO, 2007.

[8] Christophe Debusne & Bernard Gouley, *Le Grand Echiquier - Paul et Jacques Vergès : Portraits croisés*, RFO, 2007, *op. cit.*

[9] *Ibid.*

[10] Jean-Marc Collienne, « Entretien avec Paul Vergès. 'C'est mon histoire' », *Réunion Première*, août 2013, *op. cit.*

[11] *Témoignages*, « La gravité de la répression anti-communiste du pouvoir dans les années 1960-70 », 2 octobre 2013.

<http://www.temoignages.re/medias/la-gravite-de-la-repression-anti-communiste-du-pouvoir-dans-les->

[annees-60-70,70782](#) (site consulté le 12 novembre 2016).

[12] Entretien avec Ary Yée-Chong-Tchi-Kan, 12 novembre 2016.

[13] Gilles Bojan, *Paul Vergès, l'immortel*, Paris : Orphie, 2016, p. 190.

[14] *Témoignages*, « L'intérêt de La Réunion avant tout », 1^{er} juin 2007.
<http://www.temoignages.re/politique/actualites/l-interet-de-la-reunion-avant-tout,22486> (site consulté le 12 novembre 2016).

[15] *Legifrance*, « Loi n°2001-153 du 19 février 2001 tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique la qualité de priorité nationale et portant création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-mer », 19 février 2001.
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000403686>

[16] *Gouvernement français*, « Entrée en vigueur de l'accord de Paris », novembre 2016.
<http://www.cop21.gouv.fr/entree-en-vigueur-de-laccord-de-paris/> (site consulté le 12 novembre 2016).

[17] Entretien avec Ary Yée-Chong Tchi-Kan, 12 novembre 2016.

[18] *Témoignages*, « Bientôt 100 000 chauffe-eau solaires à La Réunion », 28 septembre 2009.
<http://www.temoignages.re/developpement/energies/bientot-100-000-chauffe-eau-solaires-a-la-reunion,39075> (site consulté le 13 novembre 2016).

[19] Paul Vergès, « Débat : Régionales Paul Vergès 2 », 22 février 2010.
<https://www.youtube.com/watch?v=wnq8mC4Avds> (site consulté le 12 novembre 2016).

[20] *Témoignages*, « Nouvelle impulsion pour la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise », 10 novembre 2004.
<http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/nouvelle-impulsion-pour-la-maison-des-civilisations-et-de-l-unite-reunionnaise,6226> (site consulté le 12 novembre 2016).

[21] *INSEE*, « Les allocataires de minima sociaux toujours plus nombreux », 2014.
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee-dossier/re_ind_01/re_ind_01_chap9.pdf
(site consulté le 13 novembre 2016).

[22] *Sénat*, « Les DOM, défi pour la République, chance pour la France, 100 propositions pour fonder l'avenir (volume 1, rapport) », 7 juillet 2009.
<https://www.senat.fr/notice-rapport/2008/r08-519-1-notice.html> (site consulté le 13 novembre 2016).

[23] *INSEE*, « Compétences à l'écrit », 2011.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=20904 (site consulté le 13 novembre 2016).

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.

Son nouvel ouvrage s'intitule *Fidel Castro, héros des déshérités*, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet.

Contact : lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Salim Lamrani](#), Mondialisation.ca, 2016

Articles Par : [Salim Lamrani](#)

A propos :

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis. Son nouvel ouvrage s'intitule *Fidel Castro, héros des déshérités*, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet. Contact : lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr Page Facebook : <https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

